

Bienvenue à Hardinvast !

<http://www.mairiehardinvast.fr>

Pour voter en 2014

- Vie municipale - Elections -

Publication le lundi 16 décembre 2013

Modification le mardi 17 décembre 2013

Fichier PDF créé le jeudi 2 janvier 2014

Pour voter en 2014, Pensez à vous inscrire à la Mairie au plus tard le 31 décembre 2013.

La commune de Hardinvast vous rappelle que les inscriptions sur les listes électorales sont à effectuer en Mairie, au plus tard le 31 décembre. Pour cela, merci de vous munir d **une pièce d identité et d un justificatif de domicile.**

Les jeunes qui auront 18 ans entre le 1er janvier et le 28 février 2014 peuvent s'inscrire sur les listes électorales. Ceux nés entre le 1er mars 2014 et la veille de l'élection (1er tour) peuvent demander également leur inscription.

De même, les personnes qui ont déménagé au cours de l année 2013 doivent signaler leur changement d adresse au plus tard le 31 décembre.